



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 97031

## Texte de la question

M. Julien Dive attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le projet nouvelle France industrielle. Annoncée en mai 2015, la seconde phase du projet a réorganisé en 9 axes les 34 plans industriels élaborés par M. Montebourg, ancien ministre du redressement productif. L'objectif de ce plan était de « construire l'industrie française du futur ». Or malgré un anniversaire célébré à l'Élysée le 23 mai 2016 en présence du Président de la République, ce plan de réindustrialisation de la France tarde à faire apprécier ses effets. Pire, alors que la recherche et l'innovation devraient être au cœur de ce projet, les coupes budgétaires dans les organismes de recherche se multiplient. Il lui demande donc où se situe l'avancée de la nouvelle France industrielle, de ses investissements et innovations ainsi que des nouveaux produits annoncés.

## Texte de la réponse

La seconde phase de la Nouvelle France industrielle, lancée au mois de mai 2015, a largement contribué à structurer notre politique industrielle en l'axant autour de neuf priorités thématiques (les solutions industrielles) et d'un programme transversal (l'industrie du futur). L'anniversaire de la Nouvelle France industrielle a été fêté le 23 mai 2016 à l'Élysée, en présence du Président de la République, et a permis de dresser un bilan concret des projets menés dans ce cadre. Au total, 1 000 projets industriels innovants ont été soutenus depuis 2013, pour un montant global d'aides publiques (subventions, avances remboursables) de 1,9 M€ (notamment dans le cadre du programme d'investissements d'avenir). 1 500 petites et moyennes entreprises ont également bénéficié d'un accompagnement personnalisé sur les thématiques de l'industrie du futur et 2,2 Mds€ de prêts ont été mobilisés pour financer des projets de modernisation et de transformation des entreprises. De nombreux projets concrets ont été soutenus dans le cadre de la Nouvelle France industrielle : Cité des objets connectés à Angers, avion électrique e-fan, supercalculateurs Atos, satellites à propulsion électrique, territoires de démonstration des smart grids, véhicules autonomes, TGV du futur ... L'ensemble de ces résultats très concrets ont été présentés dans un fascicule détaillé de plus de 100 pages disponible en ligne (<http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/dp-indus-futur-2016.pdf>). Les chiffres les plus récents valident l'intérêt de cette stratégie offensive sur l'industrie. En effet, en 2015, la production de l'industrie manufacturière en France s'est accrue de 1,8 %, tandis que l'investissement des branches manufacturières a accéléré (+ 3,5 % en volume), traduisant ainsi concrètement les efforts réalisés dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Dive](#)

**Circonscription :** Aisne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97031

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie et finances

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 juin 2016](#), page 5921

**Réponse publiée au JO le :** [20 septembre 2016](#), page 8525